SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Étancheur du bâtiment et des travaux publics)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Étancheur, veuillez visiter :
capetancheur.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ÉTANCHEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 3 pour l'épreuve EG1 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse critique d'un document historique (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Dynamiques territoriales et transition écologique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Enseignement moral et civique (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CHANTIER DE RÉHABILITATION D'UNE TOITURE-TERRASSE À SAINT-NAZAIRE

Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis présente son étude pendant la durée restante de l'interrogation d'histoire-géographie-enseignement moral et civique. Il s'appuie sur les documents fournis, mobilise les repères et les notions du programme et construit une argumentation organisée.

La présentation doit distinguer les informations apportées par les documents, les connaissances personnelles et l'interprétation du candidat. Les réponses doivent être formulées dans un vocabulaire précis et dans un discours compréhensible.

Le barème indicatif est établi sur 20 points pour les trois parties : histoire, géographie et enseignement moral et civique.

PARTIE 1 : Analyse critique d'un document historique (9 points)

La République française et la construction de la citoyenneté

À partir du document DT 1, présentez le document, replacez-le dans son contexte historique et analysez son intérêt pour comprendre la construction des valeurs républicaines.

Votre présentation doit comporter une introduction, une analyse organisée et une conclusion. Vous devez confronter les informations du document avec vos connaissances et montrer sa portée ainsi que ses limites.

Repères historiques à mobiliser

Repère	Date	Événement ou notion
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	1789	Liberté et égalité en droits
Loi de séparation des Églises et de l'État	1905	Laïcité
Droit de vote des femmes en France	1944	Égalité civique
Constitution de la Ve République	1958	République démocratique et laïque

Repères nationaux nécessaires à l'analyse du document DT 1.

1.1 (2 points) Présentez le document DT 1 en précisant sa nature, son auteur, sa date, son destinataire et son contexte historique.

1.2 (3 points) Relevez et expliquez deux idées essentielles défendues dans le document. Montrez les valeurs ou principes républicains auxquels elles se rattachent.

1.3 (2 points) Confrontez le document DT 1 à deux repères historiques du tableau. Expliquez ce que cette confrontation permet de comprendre.

FormaV - document d'entraînement non officiel

1.4 (2 points) Présentez la portée et une limite du document DT 1 pour comprendre la construction de la citoyenneté en France.

PARTIE 2 : Dynamiques territoriales et transition écologique (7 points)

Aménager les territoires face aux enjeux environnementaux

À partir du document DT 2, expliquez les inégalités territoriales d'exposition aux risques liés aux fortes chaleurs et montrez comment les politiques d'aménagement peuvent contribuer à l'adaptation des territoires.

Vous devez utiliser au moins trois données chiffrées du document, les localiser à l'échelle nationale et proposer une réponse organisée.

Répartition de la population exposée aux îlots de chaleur urbains dans quatre métropoles françaises

Métropole	Population métropolitaine	Part de la population située dans une zone fortement minéralisée	Part des espaces publics végétalisés
Lille	1 200 000 habitants	31 %	24 %
Nantes	680 000 habitants	22 %	39 %
Lyon	1 400 000 habitants	35 %	27 %
Marseille	1 900 000 habitants	42 %	18 %

Source : données synthétiques établies à partir d'indicateurs publics d'aménagement urbain, année 2024.

2.1 (2 points) Décrivez la répartition des zones fortement minéralisées dans les quatre métropoles présentées dans le document DT 2. Identifiez la métropole la plus exposée et celle qui l'est le moins.

2.2 (2 points) Montrez, à partir de deux comparaisons chiffrées, le lien entre la végétalisation des espaces publics et l'exposition aux îlots de chaleur urbains.

2.3 (1,5 point) Expliquez pourquoi les effets des fortes chaleurs constituent un enjeu d'aménagement du territoire et de cohésion sociale.

2.4 (1,5 point) Proposez deux actions d'adaptation pouvant être conduites par une collectivité territoriale. Pour chacune, précisez l'objectif recherché.

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique (4 points)

Liberté d'expression, information et responsabilité citoyenne

Situation civique : sur un groupe de messagerie utilisé par des salariés d'un chantier, une photographie accompagnée d'une accusation visant un collègue est diffusée sans vérification. Le message est ensuite relayé sur un réseau social. Le collègue concerné demande le retrait de la publication et conteste les faits.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Document d'appui : extrait adapté de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Vous devez construire une réponse argumentée en distinguant liberté d'expression, respect des personnes, responsabilité et vérification de l'information.

Notions et principes à mobiliser

Notion ou principe	Définition utile
Liberté d'expression	Droit de communiquer ses pensées et ses opinions dans le respect de la loi
Responsabilité	Obligation d'assumer les conséquences de ses actes et de ses paroles
Esprit critique	Capacité à vérifier une information et à distinguer un fait d'une opinion
Respect de la dignité	Principe qui interdit les atteintes injustifiées à la personne

Document d'appui pour l'analyse de la situation civique.

3.1 (1 point) Identifiez le droit invoqué dans le document d'appui et expliquez pourquoi ce droit n'est pas absolu.

3.2 (1 point) Analysez les responsabilités des personnes qui ont créé puis relayé le message. Appuyez votre réponse sur deux notions du tableau.

3.3 (1 point) Proposez deux démarches permettant de vérifier l'information avant de la diffuser.

3.4 (1 point) Formulez une décision civique argumentée permettant de concilier liberté d'expression, respect de la personne et respect de la loi.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAIT DU DISCOURS DE RENÉ VIVIANI SUR LA LAÏCITÉ

Nature : discours politique prononcé à la Chambre des députés le 9 décembre 1905, pendant les débats sur le projet de loi de séparation des Églises et de l'État.

Auteur : René Viviani, député et rapporteur du projet de loi. Destinataires : les députés réunis en séance publique. Le texte intervient dans un contexte de tensions entre les partisans d'une République laïque et les défenseurs d'une place institutionnelle de l'Église catholique.

Extrait : « L'État ne reconnaît aucun culte, il ne salarie aucun culte, il n'en subventionne aucun. Il assure à tous les citoyens la liberté de conscience. »

Source : René Viviani, discours à la Chambre des députés, 9 décembre 1905, extrait adapté pour le sujet à partir des débats parlementaires de la loi du 9 décembre 1905.

Identification et contexte du document historique

Élément	Information
Nature	Discours politique parlementaire
Auteur	René Viviani, député et rapporteur du projet de loi
Date	9 décembre 1905
Contexte	Débats sur la séparation des Églises et de l'État
Notions	Liberté de conscience, neutralité de l'État, laïcité

Informations nécessaires à l'analyse critique du document.

DT 2 : DONNÉES TERRITORIALES SUR LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Les zones fortement minéralisées regroupent les secteurs où les surfaces bâties, bitumées ou bétonnées occupent une part importante de l'espace. Ces surfaces emmagasinent la chaleur et limitent l'infiltration de l'eau. Les espaces végétalisés contribuent à l'ombrage, à l'évapotranspiration et à la réduction locale des températures.

Les quatre métropoles étudiées sont situées en France métropolitaine. Les données sont exprimées en pourcentage de la population ou de la surface urbaine concernée selon l'indicateur présenté.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Indicateurs territoriaux comparés

Métropole	Population métropolitaine	Population située dans une zone fortement minéralisée	Part des espaces publics végétalisés
Lille	1 200 000 habitants	31 %	24 %
Nantes	680 000 habitants	22 %	39 %
Lyon	1 400 000 habitants	35 %	27 %
Marseille	1 900 000 habitants	42 %	18 %

Source : données synthétiques établies à partir d'indicateurs publics d'aménagement urbain, année 2024.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de repérage et de mise en relation — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement le tableau avec les éléments demandés dans les parties 1 et 2. Le document réponse peut être utilisé pendant la présentation orale.

Repères, documents et notions

Élément à repérer	Réponse
Date du document DT 1	.....
Événement historique associé à 1905	.....
Métropole la plus exposée aux zones fortement minéralisées	.....
Métropole présentant la plus forte part d'espaces publics végétalisés	.....
Deux notions républicaines mobilisées dans le document DT 1	.....
Une action d'adaptation des territoires	.....

Tableau à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Étancheur, classés par épreuve et par année :
capetancheur.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Étancheur reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capetancheur.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.